

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 330

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin : XIXme Assemblée générale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le samedi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... » 8.—
 Le Numéro.... » 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert

La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, » 80.— 120.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Association suisse pour le Suffrage féminin. — Les femmes et les partis politiques : H. F. — Les nouvelles « Femmes savantes » : Klara FASSBINDER. — De ci, de là... — Les femmes dans l'industrie chiffonnière : Nelly BECKER. — Conseil International des Femmes : Congrès de Vienne (26 mai au 7 juin 1930). — Notre Bibliothèque : *Sous le silence*; *Marceline en vacances ou à travers l'amour*, *Ziel und Aufgaben der weiblichen Polizei in Deutschland*. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton* : Nos peintres suisses, Marguerite Duperthuis; Jeanne VUILLIOMENET (avec deux illustrations).



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Samedi 17 et Dimanche 18 Mai 1930

XIX^{ME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à SION (Salle de l'Hôtel de Ville)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 17 mai : **SÉANCE PUBLIQUE**A 15 h. : **AFFAIRES STATUTAIRES.**

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel.
3. a) Rapport financier.
 b) Fixation du taux de la cotisation 1930-1931.

4. Elections : a) du Comité central. b) de la Présidente. c) des reviseurs des comptes.
5. Cours de vacances 1930.
6. Lien de la prochaine Assemblée générale.
7. Divers et propositions individuelles.

A 17 h. : **CONFÉRENCE.**

L'activité des femmes à la Société des Nations

par M^{lle} Emilie GOURD (Genève)A 18 h. 45 : **BANQUET A L'HOTEL DE LA PAIX.**Dès 20 h. 30 : **SOIRÉE VALAISANNE.**

Dimanche 18 mai

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

A 10 h. : (Salle de l'Hôtel de Ville).

La collaboration de la femme à l'administration scolaire

par M^{me} Gschwind-Regenass (Bâle) en allemand. DISCUSSIONA 11 h. 15 : **GRANDE CONFÉRENCE PUBLIQUE.**

La Protection de la Famille

par M. M. VEILLARD, Docteur en Droit (Lausanne)

A 12 h. 30 : **Déjeuner à l'Hôtel de la Paix.**A 14 h. : **Promenade à Valère.**

Les délégués sont priés d'échanger dès 14 h. 30 leurs cartes de délégués contre leurs cartes de vote à la Salle de l'Hôtel de Ville.

L'Hôtel de la Paix offre le banquet, le logement, le petit déjeuner et le déjeuner de midi pour un prix total de fr. 12.— plus 10 % de service.
 Prière de s'inscrire avant le 10 mai dernier délai, auprès de M^{me} J. Dapraz, Dactylo-Office, Sion, et d'indiquer si l'on consent à partager une chambre avec une autre déléguée, ou si l'on tient à une chambre à un lit.